

# **BILAN NATIONAL DE L'INSTALLATION CONJOINTE DES CHSCT**

**DSST-CNPS-CNCSST**

**LADOUYOU SIBAHY EDOUARD**

**Président de la CNCSST**

Abidjan, 28 avril 2015

# **PRESENTATION**

**I. CONTEXTE**

**II. METHODOLOGIE**

**III. RESULTATS OBTENUS**

**IV. DIFFICULTES**

**V. EFFETS DE LA CAMPAGNE D'INSTALLATION DES CHSCT**

**VI. IMPACT ATTENDU/PERSPECTIVES**

## I. CONTEXTE

- Les Coordinations nationales de Comité de santé et sécurité au travail, une initiative de l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels(IAPRP);
- IAPRP, créée en 1997 au Niger avec 15 Etats membres;
- Institution du Forum de Cotonou par l'IAPRP en vue de promouvoir la santé et sécurité dans les Etats membres;

## **I. CONTEXTE (Suite)**

- Création de la Coordination Nationale SST de Côte d'Ivoire le 6 février 2008;
- Une initiative du Patronat (CGECI et FIPME) et des Organisations Syndicales de Travailleurs(UGTCI-DIGNITE-FESACI);
- Présidence: CGECI
- Vice-présidence: FIPME
- Secrétariat: Intersyndicale UGTCI-DIGNITE-FESACI
- Organes Techniques d'accompagnement: CNPS-DSST- Direction Inspection du Travail.

## **I. CONTEXTE (Fin)**

- La Coordination Nationale des CSST, une mission essentiellement de promotion de la santé et sécurité au travail;
- Recommandation du 7<sup>ème</sup> Forum des CHSCT de Cotonou: Faire un plaidoyer pour l'installation de 100 CHSCT.

## II. METHODOLOGIE

Recommandation du 7<sup>ème</sup> Forum des CHSCT, élément déclencheur de la campagne

L'objectif de la campagne:

- Expliquer aux entreprises l'intérêt d'investir dans les activités de sécurité et santé au travail ;
- Obtenir l'engagement des acteurs du monde du travail à l'atteinte des objectifs de la Campagne;
- Concertation DSST-CNPS-CNCSST en vue du lancement de la campagne;

## II. METHODOLOGIE

- Organisation d'une activité de sensibilisation des employeurs;
- Mise en place d'une équipe de campagne sous la direction de la DSST;
- Exploitation des fichiers de la CNPS et de la DSST pour identifier les entreprises ne disposant pas de CHSCT ou dont les CHSCT ont besoin d'être redynamisés;
- Difficile mobilisation des entreprises en vue de l'installation de leurs CHSCT.

### III. RESULTATS OBTENUS

- Au sortir du 7<sup>ème</sup> Forum des CHSCT de Cotonou en 2012, de mai - juillet 2012: 17 CHSCT installés;
- Janvier –décembre 2013: 19 CHSCT installés
- signature de la convention CNCSSST- DSST en septembre 2013;
- Janvier –décembre 2014: 48 CHSCT installés;
- Janvier –fin mars 2015, 15 CHSCT installés
- Au total de 2012 à fin 2014: 99 CHSCT installés;
- Les secteurs concernés sont entre autres industrie, assurances, BTP, services, transport, santé , hôtellerie & restauration, cimenterie, cosmétique, établissement privé etc;
- Installation de la Coordination des CHSCT du secteur agricole en avril 2014
- Lancement de la campagne d'installation des CHSCT de la région du Bélier fin 2014 (Coordination Nationale-CNPS)
- Ce résultat relativement faible révèle les difficultés rencontrées.



## **IV. LES DIFFICULTES RENCONTREES**

- La disponibilité des partenaires sociaux de l'entreprise, notamment l'employeur à accueillir les équipes techniques;
- les multiples relances pour convenir d'une date précise pour l'installation des CHSCT;
- Les difficultés liées à la mobilisation des ressources pour le financement des équipes conjointes DSST-CNPS;
- Appui financier de la Coordination Nationale à travers la CGECI, d'un montant de trois millions FCFA

## **V. EFFET DE LA CAMPAGNE D'INSTALLATION DES CHSCT**

- Le nombre de CHSCT installés: 99
- Les entreprises désormais dotées d'un cadre légal de promotion de la santé et sécurité au travail;
- Les travailleurs disposent désormais d'un instrument pour adresser toutes les problématiques liées à la santé et sécurité au travail;

## VI. IMPACT ATTENDU ET PERSPECTIVES

- Les CHSCT installés fonctionnent (rapport d'activités régulier, service de santé fonctionnel, formation des membres des CHSCT assurée);
- Réduction du niveau des AT/MP et installation d'une culture de prévention;
- Evaluation de la performance des CHSCT installés;
- Former les membres des CHSCT installés à l'instar de la formation faite au profit de 60 CHSCT du secteur agricole;
- Renouveler la convention de partenariat CNCSSST-DSST et y intégrer la CNPS;
- Solliciter le soutien des Groupements Professionnels Patronaux dans la mobilisation des entreprises, la création des Coordonnations Sectorielles et l'installation des CHSCT;
- Développer par ce moyen, le partage d'expériences entre CHSCT d'un même secteur et espérer ainsi amener les entreprises à s'approprier la culture de la prévention des risques professionnels.

## **VI. IMPACT ET PERSPECTIVES**

- Renforcer l'équipe de campagne CNCSSST-DSST-CNPS y compris DIT;
- Mobiliser plus de financement avec la contribution de la CNPS et autres partenaires.

**JE VOUS REMERCIE!**